



POLITIQUE DURABLE

CDC CROISSANCE



AMBITIONS ESG DE CDC CROISSANCE 2026-2030

| 2026

I. PREAMBULE

Filiale de la Caisse des Dépôts, CDC Croissance est une société de gestion spécialisée dans l'investissement dans les petites et moyennes sociétés cotées. Convaincue que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) constituent des facteurs déterminants de création de valeur et de maîtrise des risques, elle intègre ces dimensions au cœur de sa démarche d'investissement. En tant qu'investisseur responsable de long terme, CDC Croissance considère que la performance durable des entreprises est indissociable de leur capacité à prendre en compte les grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance. Cette conviction se traduit par l'intégration systématique des critères ESG dans ses analyses, ses décisions d'investissement, ses travaux de valorisation, ses actions d'engagement actionnarial et l'exercice de ses droits de vote en assemblée générale.

CDC Croissance développe une approche ESG adaptée aux spécificités des petites et moyennes sociétés cotées. Elle s'appuie sur ses propres méthodologies, critères d'analyse et objectifs de progrès, tout en mobilisant les expertises du groupe Caisse des Dépôts afin d'accompagner au mieux les entreprises dans lesquelles elle investit.

Ce document s'adresse à l'ensemble des parties prenantes de CDC Croissance : investisseurs, entreprises en portefeuille, partenaires institutionnels, associations, ONG et plus largement à toutes les personnes souhaitant comprendre la manière dont CDC Croissance appréhende les enjeux ESG et les intègre dans son activité.

Son objectif est de formaliser les ambitions ESG de CDC Croissance, de définir une direction claire et de préciser les priorités qui guideront son action dans les années à venir. Elle fixe un cadre de référence commun pour les équipes, favorise l'alignement des décisions.

Ce document a également vocation à renforcer la transparence vis-à-vis des parties prenantes en expliquant les enjeux que CDC Croissance cherche à adresser, les engagements qu'elle prend et les moyens qu'elle met en œuvre pour accompagner les entreprises vers des modèles plus durables. Ces ambitions reflètent ainsi la volonté de la société de contribuer à une création de valeur durable, au bénéfice des entreprises, des investisseurs et de l'ensemble de l'écosystème dans lequel elle évolue.

II. VISION DE CDC CROISSANCE

Les petites et moyennes sociétés cotées représentent 80% des entreprises cotées en Europe et jouent un rôle crucial en termes d'emplois en France. Elles sont essentielles pour la compétitivité économique, la croissance future et la transition environnementale, opérant dans des secteurs clés et diversifiés. Leur agilité les rend innovantes et porteuses de solutions d'avenir pour la transition écologique et la biodiversité. CDC Croissance estime également que les petites et moyennes entreprises cotées du secteur technologique jouent un rôle déterminant dans la souveraineté de l'Europe. Leur croissance est donc essentielle pour diminuer la dépendance vis-à-vis des technologies étrangères.

Ces entreprises sont vitales pour l'emploi local et le développement des territoires, contribuant à la souveraineté européenne en soutenant l'innovation, l'indépendance énergétique décarbonée, et la sécurité. CDC Croissance intègre pleinement les dimensions ESG dans son processus de gestion, mais l'intégration de ces critères, pour ces entreprises, reste un défi. Un accompagnement est essentiel pour aider les petites et moyennes sociétés cotées à transitionner vers une économie plus responsable. Ainsi, CDC Croissance vise la sensibilisation et l'accompagnement actif pour renforcer la performance ESG et créer une valeur partagée pour toutes les parties prenantes. Cette vision se résume dans la raison d'être de CDC Croissance :



**Investir dans les
petites et moyennes
entreprises cotées,
accompagner leur
croissance, et les
engager vers une
trajectoire durable,
pour créer de la
valeur partagée**



III. DES AMBITIONS ESG DECLINÉES EN 7 AXES DE TRAVAIL



Ambition 1 : Intégrer les critères ESG dans nos pratiques d'investissement comme levier de développement durable et de performance financière



Ambition 2 : Accompagner les sociétés sur les enjeux ESG



Ambition 3 : Lutter contre la dégradation de l'environnement et du climat et s'y adapter



Ambition 4 : Prévenir les comportements préjudiciables aux droits humains et aux relations sociales



Ambition 5 : Investir dans les entreprises de la « Tech » pour les accompagner sur une trajectoire durable



Ambition 6 : Stimuler les écosystèmes financiers français et européens



Ambition 7 : Valoriser l'expertise ESG de CDC Croissance au service de sa RSE

Ambition

1. Intégrer les critères ESG dans nos pratiques d'investissement comme levier de développement durable et de performance financière

AXE 1.1. Axe : Intégrer les enjeux ESG des entreprises dans la gestion de nos portefeuilles

CDC Croissance est convaincue que l'analyse ESG offre à ses gestionnaires la capacité de mieux apprécier les risques et les opportunités de l'entreprise. Cette approche permet également de réduire les externalités négatives tout en amplifiant les impacts positifs pour l'ensemble des parties prenantes.

L'analyse des enjeux ESG des entreprises est réalisée à partir d'une notation propriétaire des valeurs de l'univers d'investissement.

Cette évaluation, enrichie d'une analyse qualitative ESG spécifique menée conjointement par les analystes ESG et les gérants de CDC Croissance, est combinée aux éléments de l'analyse financière fondamentale.

Cette approche permet de sélectionner les entreprises les plus durables tout en identifiant les axes d'amélioration des sociétés que CDC Croissance pourra accompagner dans leur évolution vers des pratiques plus responsables et un modèle de création de valeur plus durable.

Par ailleurs, un filtre d'exclusion s'applique à notre univers d'investissement. Celui-ci permet d'écarter les entreprises dont le secteur d'activité ou les pratiques sont jugés non durables ou controversés.

AXE 1.2. Axe : Intégrer l'évaluation ESG dans la valorisation de nos investissements

CDC Croissance considère que l'analyse ESG doit influencer les modèles de valorisation des entreprises de son portefeuille. Ainsi l'évaluation ESG est intégrée dans une logique de gestion des risques, affectant le calcul du bêta scoré dans le modèle de DCF (Discounted Cash-Flow) ou les multiples de valorisation utilisés. Ce principe est appliqué à toutes les sociétés dans lesquelles CDC Croissance investit.

AXE 2.1. Dialoguer et engager les sociétés sur leur transparence, leurs opérations et leur stratégie ESG

CDC Croissance propose un accompagnement personnalisé pour certaines entreprises afin de les guider dans leur démarche de transparence, leurs opérations et leur stratégie ESG, en s'appuyant sur une expertise approfondie de leurs spécificités.

La sélection des entreprises engagées repose sur une analyse rigoureuse des enjeux ESG, avec un suivi adapté à chaque structure. Cet accompagnement est accentué pour les plus petites capitalisations ainsi que pour celles du secteur de la « Tech. ».

Les thématiques prioritaires sont définies annuellement par le Comité d'engagement. CDC Croissance a pour ambition de déployer une démarche d'engagement¹ structurée et efficace, fondée sur la méthode VOICE du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), afin de favoriser un engagement constructif avec les entreprises, d'accompagner l'atteinte d'objectifs ESG ambitieux et de contribuer à l'obtention de résultats mesurables. Dans le cas d'absence de progrès constaté, un dispositif de suivi renforcé est mis en place. Le désinvestissement peut être envisagé en dernier recours. Un outil interne permet de suivre les objectifs ESG, facilitant l'évaluation de leur avancement et la prise de décisions adaptées.

AXE 2.2. Dialoguer et engager les sociétés dans la perspective des votes en assemblées générales

CDC Croissance engage un dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales. Cette approche permet d'anticiper les sujets de gouvernance, d'identifier les points sensibles et de proposer des améliorations concrètes. Les enjeux ESG intégrés dans la stratégie globale peuvent être également abordés.

En tant qu'actionnaire actif, CDC Croissance se fixe l'objectif de voter à 100 % des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille, traduisant ainsi concrètement son implication totale dans la gouvernance des entreprises.

Cette démarche permet non seulement d'influencer positivement les pratiques de gouvernance, mais aussi de renforcer la confiance des entreprises. En cas de désaccord persistant sur des enjeux majeurs, CDC Croissance peut recourir à des mesures plus strictes qu'un vote négatif lors d'une assemblée générale, tel qu'un désinvestissement partiel ou total, tout en privilégiant toujours le dialogue constructif.

¹ Engagement : Pratique par laquelle des investisseurs mènent un cycle itératif et intentionnel d'interactions avec les entreprises dans lesquelles ils investissent. L'engagement repose sur un ou plusieurs objectif(s) spécifique(s) et ciblé(s), afin d'influencer la transparence, les opérations et/ou les stratégies des entreprises sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et dans le but de protéger et/ou de renforcer la création de valeur à long terme. Source FIR.

Ambition

3. Lutter contre la dégradation de l'environnement et du climat et s'y adapter

AXE 3.1. Décarboner les portefeuilles et valoriser les trajectoires de décarbonisation des entreprises

CDC Croissance mesure depuis plusieurs années l'empreinte carbone de ses fonds au niveau des Scopes 1 et 2, grâce à quatre indicateurs différents². Les données de scope 3, plus récentes pour les petites et moyennes sociétés cotées, font l'objet d'une attention particulière et sont analysées en trajectoire depuis 3 ans.

Par ailleurs, elle utilise une approche « bottom up » pour les calculs d'empreintes, ce qui répond à sa volonté d'accompagner les petites et moyennes sociétés cotées de tous les secteurs d'activité. La société de gestion contribue ainsi à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone adopté par le groupe Caisse des Dépôts.

Au-delà de cette mesure, CDC Croissance accompagne aussi activement les entreprises dans leur transition vers une économie bas carbone. Cet accompagnement se traduit par un dialogue régulier pour identifier les leviers de réduction des émissions. CDC Croissance promeut les bonnes pratiques et les innovations en matière de décarbonation, tout en valorisant les efforts des entreprises engagées dans une trajectoire de décarbonation, notamment à travers des investissements ciblés et un soutien actif.

AXE 3.2. Mesurer, éviter, réduire, compenser la perte de biodiversité des entreprises en portefeuille

CDC Croissance intègre la préservation de la biodiversité comme un axe de sa gestion d'actifs. L'approche repose sur quatre piliers : 1/ mesurer les impacts de biodiversité en développant, en partenariat avec CDC Biodiversité, un modèle spécifique aux petites et moyennes sociétés cotées, 2/ éviter les impacts négatifs, 3/ réduire les pressions existantes, et 4/ compenser les pertes résiduelles. Les entreprises en portefeuille sont accompagnées pour identifier et atténuer leurs impacts sur les écosystèmes via l'engagement réalisé dans le cadre de la Finance for Biodiversity Foundation.

La réduction des empreintes passe par l'adoption de pratiques durables, comme la gestion responsable des ressources ou la limitation de la pollution. Pour les impacts inévitables, des mécanismes de compensation ou des projets de restauration écologique peuvent être mis en place. Un suivi régulier permet d'évaluer les progrès et d'ajuster la stratégie. Cette démarche s'inscrit dans une vision de long terme, alignée sur les objectifs internationaux de biodiversité.

AXE 3.3. Intégrer les enjeux d'adaptation dans l'évaluation des entreprises

CDC Croissance évalue l'exposition des entreprises de ses portefeuilles aux risques climatiques physiques, tels que les inondations, les sécheresses et les tempêtes, ainsi que leur impact potentiel

² L'empreinte absolue du fonds, l'intensité carbone CO2/chiffre d'affaires, l'intensité carbone/actif net du fonds et l'intensité carbone/VBI investie du fonds

sur les opérations et la chaîne d'approvisionnement. Parallèlement, CDC Croissance examine les risques liés à la transition vers une économie bas-carbone, incluant les changements réglementaires et les évolutions technologiques.

Le développement d'un plan d'adaptation climatique est crucial pour identifier les mesures spécifiques visant à atténuer les risques climatiques et à tirer parti des opportunités. Cela inclut la mise en place de mesures pour renforcer la résilience des opérations, telles que la diversification des sources d'approvisionnement, la modernisation des infrastructures et la formation des employés.

Ambition

4. Prévenir les comportements préjudiciables aux droits humains et aux relations sociales

AXE 4.1. Appréhender les risques sociaux et de droits humains

Le capital humain constitue un actif immatériel fondamental pour les petites et moyennes sociétés cotées. CDC Croissance accorde ainsi une attention particulière aux dimensions sociales et aux enjeux de droits humains dans ses évaluations ainsi que dans sa Politique d'exclusion. Cette approche se manifeste dès la phase de préinvestissement au cours de laquelle une analyse détaillée des pratiques sociales et des risques associés est réalisée. Mais elle se poursuit également tout au long de la durée de l'investissement, avec un suivi régulier des indicateurs clés et des engagements pris par les entreprises.

Les analyses ESG approfondies mais aussi l'analyse des controverses permettent à CDC Croissance d'identifier et d'atténuer les risques de manière proactive. En effet, en intégrant ces dimensions dans son processus d'investissement, la société de gestion est en mesure d'anticiper les potentiels impacts négatifs et de demander, le cas échéant, des mesures correctives adaptées.

AXE 4.2. Déployer une vigilance renforcée sur les dynamiques d'emploi

Dans le cadre de sa démarche d'investissement responsable, CDC Croissance intègre systématiquement une analyse approfondie des perspectives d'emploi. Cette évaluation vise à anticiper les impacts sociaux et économiques des projets d'entreprises soutenus, en alignement avec les objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale de la société de gestion. CDC Croissance s'engage activement à promouvoir l'emploi en Europe, avec une attention particulière portée à la France. Cette priorité s'inscrit dans une vision plus large de soutien à l'économie locale et de renforcement des écosystèmes industriels européens. La société de gestion considère en effet que la création et la préservation d'emplois de qualité constituent un levier essentiel pour la croissance économique et la cohésion sociale.

Par ailleurs, CDC Croissance accorde une importance stratégique à la relocalisation des activités industrielles en Europe. Cette démarche vise à renforcer la résilience des chaînes de valeur, à réduire les dépendances externes et à favoriser l'innovation locale. En parallèle, la société de gestion est particulièrement attentive à la souveraineté des activités stratégiques, notamment dans les secteurs clés tels que la santé, les technologies de pointe et les infrastructures critiques. En combinant ces approches, CDC Croissance contribue non seulement à la performance économique de ses investissements, mais aussi à la construction d'une économie plus résiliente.

AXE 4.3. Surveillance de l'appropriation par les entreprises des enjeux sociaux

CDC Croissance accompagne les entreprises dans l'adoption d'une gestion des ressources humaines responsable et durable, en mettant en place un suivi rigoureux de leurs politiques sociales. Cela inclut notamment la formation continue, la valorisation des talents, la santé-sécurité au travail, la diversité et une gouvernance inclusive.

L'objectif est d'encourager les entreprises à investir dans le développement des compétences, à fidéliser leurs collaborateurs, à garantir des conditions de travail sûres et équitables, et à promouvoir une gouvernance transparente. Cette approche s'appuie sur des évaluations régulières, des comparaisons sectorielles et un dialogue continu avec les entreprises.

Les critères ESG sont intégrés dans les décisions d'investissement et le suivi post-investissement, afin d'améliorer la performance sociale, de réduire les risques et de renforcer la compétitivité et la résilience des entreprises. Ainsi, CDC Croissance contribue à bâtir des organisations durables, alignées sur ses valeurs et attractives pour les talents.

Ambition

5. Investir dans les entreprises de la « Tech » pour les accompagner sur une trajectoire durable.

CDC Croissance accorde une attention particulière à la nature des produits et services technologiques développés ou utilisés par les entreprises dans lesquelles elle investit.

L'objectif de CDC Croissance est d'accompagner les entreprises du secteur de la « Tech » afin d'accélérer leur transformation vers des modèles et des pratiques plus durables. Pour cela, CDC Croissance s'efforce d'évaluer, lorsque cela est possible, les impacts environnementaux, sociaux et de droits humains potentiels à court, moyen et long terme de leurs produits et services, ainsi que la maturité des dirigeants de ces entreprises sur ces enjeux. CDC Croissance examine également comment les entreprises intègrent les critères ESG dans leurs propres opérations et dans leur gouvernance.

Pour évaluer les entreprises du secteur de la « Tech », CDC Croissance ajoute un complément d'analyse ESG, afin de cerner au mieux les enjeux particuliers et évolutifs de ce secteur. En effet, les modèles économiques, les risques et les opportunités ESG de ces entreprises ainsi que leurs façons de les aborder peuvent différer significativement des secteurs traditionnels.

Ainsi CDC Croissance porte une attention particulière à la forte demande en énergie des centres de données, aux risques de cyber-attaques, aux questions liées à l'Intelligence Artificielle ou encore à l'utilisation faite des solutions proposées par ces entreprises, qui sont des exemples d'enjeux ESG insuffisamment pris en compte au regard de l'importance qu'ils revêtent pour ce secteur. L'objectif de cette évaluation est de mesurer de manière plus précise et prospective l'impact ESG des acteurs technologiques, en tentant de discerner les tendances émergentes et les attentes des parties prenantes dans un secteur en constante évolution.

Cf Politique Tech Durable de CDC Croissance.

Ambition

6. Stimuler les écosystèmes financiers français et européens

AXE 6.1. Dynamiser la classe d'actifs des petites et moyennes sociétés cotées, faire progresser les sociétés de gestion partenaires sur l'ESG et collaborer via l'engagement actionnarial

Dans le cadre de son fonds de fonds CDC Croissance Selection PME, la société de gestion met en œuvre une stratégie ambitieuse visant à renforcer la classe d'actifs tout en promouvant des pratiques de gestion responsables et innovantes.

CDC Croissance cherche à redynamiser les sociétés de gestion spécialisées sur les petites et moyennes sociétés cotées. Pour ce faire, elle apporte des liquidités supplémentaires sur ce segment, tout en élevant le niveau des offres de gestion. Cette démarche vise à stimuler la concurrence entre les sociétés de gestion, favorisant ainsi une meilleure allocation des ressources et une optimisation des stratégies d'investissement.

Afin de faire progresser les sociétés de gestion de portefeuille sur les enjeux ESG, CDC Croissance les encourage à faire évoluer leurs pratiques de gestion afin de mieux intégrer les critères ESG. Cela inclut, notamment, une meilleure prise en compte des politiques climatiques, de biodiversité et des critères d'exclusion, permettant ainsi une intégration plus forte et plus systématique des enjeux ESG dans les processus d'investissement. En incitant les SGP à adopter des approches plus responsables, CDC Croissance contribue à l'émergence d'une finance plus durable et alignée sur les objectifs de développement durable.

Enfin, CDC Croissance cherche à renforcer les actions d'engagement actionnarial menées par les sociétés de gestion pour faire progresser les entreprises dans leur démarche ESG. Cela passe par la mise en œuvre de politiques d'engagement propres à chaque fond sous-jacent leur permettant d'exercer chacun une influence positive sur les entreprises en portefeuille. En s'appuyant sur des critères ESG spécifiques et des stratégies d'engagement ciblées, les sociétés de gestion sous-jacentes encouragent les entreprises à adopter des pratiques plus responsables, tout en améliorant leur performance globale.

AXE 6.2. Promouvoir la prise en compte des enjeux ESG par les entreprises et les investisseurs en participant activement aux initiatives de place (PRI³, AFG⁴, FIR⁵, FfB⁶, etc.)

CDC Croissance s'engage à participer activement au développement d'un dialogue constructif sur les questions ESG avec d'autres investisseurs dans l'univers des petites et moyennes sociétés cotées européennes et françaises. Ce dialogue vise à favoriser l'échange de bonnes pratiques sur

³ Principes pour l'investissement responsable

⁴ Association Française de la Gestion d'Actifs

⁵ Forum pour l'investissement responsable

⁶ Finance for Biodiversity

des thématiques communes d'accompagnement, notamment celles liées à l'engagement actionnarial. Il s'agit également de comparer le choix des métriques permettant de mesurer les facteurs extra-financiers pour les petites et moyennes sociétés cotées, et d'œuvrer pour l'émergence d'un reporting simplifié, adapté aux capacités des sociétés concernées, facilitant ainsi l'échange de données avec les gérants.

Plus généralement, il est essentiel d'établir un dialogue régulier avec les institutions internationales, européennes et nationales, ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes (société civile, associations, PRI, AFG, FIR, FfB, ONG), afin de faire valoir les spécificités de l'univers des petites et moyennes sociétés cotées par rapport à la démarche ESG, dont elles partagent pleinement les objectifs.

AXE 6.3. Inciter les fournisseurs d'information à augmenter la qualité des données ESG fournies

CDC Croissance travaille avec des fournisseurs d'information pour améliorer la diffusion des données ESG, notamment de données estimées ou modélisées adaptées pour les PME cotées. L'objectif est d'accroître la disponibilité des informations extra-financières standards pour ces sociétés, essentielles pour une prise de décision éclairée.

De plus, CDC Croissance favorise, notamment en répondant aux consultations des organisations internationales, le dialogue et la collaboration entre les fournisseurs d'information, les entreprises et les investisseurs, afin de mieux comprendre les besoins et les attentes de chacun, et de développer des solutions adaptées. Cette approche collaborative permet de s'assurer que les données ESG fournies sont non seulement de haute qualité, mais aussi pertinentes et utiles pour les parties prenantes.

Enfin, CDC Croissance a pris l'initiative de réunir CDC Biodiversité et Ethifinance afin de créer une méthode d'analyse de la biodiversité spécialement adaptée aux petites et moyennes sociétés cotées.

En combinant ces différentes approches, CDC Croissance contribue à renforcer l'écosystème des données ESG sur les PME cotées, favorisant ainsi une finance plus durable et responsable.

Ambition

7. Valoriser l'expertise ESG de CDC Croissance au service de sa RSE

AXE 7.1. Intensifier l'implication de tous les échelons de la SGP

L'implication de la gouvernance de CDC Croissance dans le déploiement et le suivi de sa politique ESG est un élément crucial de sa réussite. Ainsi, afin d'intégrer les enjeux ESG dans ses décisions, la société de gestion entend impliquer toutes ses instances dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie ESG :

- Le **Conseil d'Administration** valide et contrôle la stratégie ESG de la société de gestion. A cet effet, il a désigné en son sein un **réfèrent ESG** qui peut se saisir ou être saisi par le management de toute question relative à la mise en œuvre de cette stratégie. La Direction Générale lui adresse un rapport annuel sur les conditions d'application de la stratégie ESG en particulier sur les progrès réalisés au regard des objectifs fixés. Ce rapport donne lieu à une séance annuelle du Conseil.

- La mise en œuvre de la Politique ESG de CDC Croissance est coordonnée par le Responsable ISR.
- L'ensemble des collaborateurs de CDC Croissance, sans exception, est activement impliqué dans les enjeux ESG, contribuant ainsi à une approche globale et intégrée de la responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance au sein de l'entreprise.
- Un Comité ESG s'adresse à l'ensemble de la société de gestion. Il traite de tout sujet ESG pouvant impacter les équipes de CDC Croissance.
- Le Comité des risques analyse les risques extra-financiers conformément à la Politique de gestion globale des risques.
- Le Comité controverses consiste à analyser et traiter les sujets sensibles ou controversés qui pourraient avoir un impact sur les investissements. Le comité évalue les controverses en fonction de leur gravité et de leur impact potentiel sur la réputation ou la performance financière, en se basant sur des critères ESG. Il formule des recommandations et prend des actions appropriées, telles que la mise en place d'un engagement actionnarial avec les entreprises concernées pour exiger des correctifs, ou le désinvestissement si la controverse est jugée irréversible ou trop risquée.
- Le comité d'experts ESG est composé de 4 membres externes à la société de gestion qui ont été sélectionnés sur leurs compétences et leur expérience. Il apporte un regard indépendant sur la stratégie ESG de la société, les critères d'exclusion, les politiques d'engagement actionnarial, les méthodologies d'analyse ESG et les objectifs de durabilité, en les alignant avec les meilleures pratiques du marché et les attentes réglementaires. Le regard indépendant des experts ESG permet d'apporter une analyse extérieure, objective et critique sur la stratégie de CDC Croissance. N'étant pas impliqués dans les décisions d'investissement quotidiennes, ces experts peuvent questionner de manière constructive les pratiques existantes, identifier d'éventuels angles morts et s'assurer que les ambitions ESG restent cohérentes avec les meilleures pratiques de marché et les évolutions réglementaires.

AXE 7.2. Continuer à développer les compétences des équipes et de la gouvernance de la société de gestion (SGP)

Dans le cadre de sa stratégie de gestion responsable et de son engagement en faveur de l'investissement durable, la SGP s'attache à renforcer en continu les compétences de ses équipes et l'efficacité de sa gouvernance. Cet axe de développement vise à former les équipes aux enjeux ESG, en sensibilisant les collaborateurs sur ces sujets, ainsi qu'aux réglementations en vigueur. Il s'agit également de développer des compétences techniques en analyse ESG, en gestion des risques climatiques et en reporting extra-financier.

Par ailleurs, cet objectif inclut l'amélioration de la gouvernance en animant des réunions dédiées à l'ESG tant au niveau du Conseil d'Administration que de son référent ESG. Il consiste aussi à renforcer les mécanismes de contrôle et de conformité pour répondre aux exigences réglementaires et éviter les risques de greenwashing. Enfin, il s'agit de promouvoir une culture de l'investissement responsable en encourageant l'innovation en matière de gestion durable et en favorisant le dialogue interne et externe.

AXE 7.3. Reporter sur les activités d'ISR et favoriser la recherche académique et appliquée

Dans sa démarche d'investisseur responsable, CDC Croissance s'engage à rendre compte de la manière la plus transparente et objective possible de ses efforts et travaux menés sous son égide, en particulier par la diffusion de reportings ESG détaillés pour chaque fonds. CDC Croissance va au-delà des exigences réglementaires, elle détaille les résultats de la mise en œuvre de ses différents engagements (les indicateurs extra-financiers avec leur décomposition et une analyse claire de leur évolution, le dialogue actionnarial et l'accompagnement des entreprises, incluant le degré de réussite, les votes aux AG).

Un compte-rendu à la fois de la Politique de dialogue et d'engagement de CDC Croissance, ainsi que de sa Politique de vote et ses principes de gouvernement d'entreprises cotées est publié chaque année sur le site web de CDC Croissance.

Enfin, CDC Croissance publie annuellement, sur son site web, un rapport de durabilité qui détaille l'intégration des critères ESG dans son processus d'investissement et de gestion des risques.

Date de publication : Septembre 2026

Rédaction : Département ISR

Validation : Direction Générale